



ECOLE DE GOLF DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC TARIFS 2020 / 2021

Adhésion à l'AS et Licence FFG

Adhésion à l'Association Sportive du Golf (tarif enfant – 10€) + licence à la Fédération française de golf (selon âge). Chèque à l'ordre de ASGAO.

Jeune non licencié.e en 2020	Jeune adulte – né.e de 1995 à 2001 inclus	58€
	Jeune – né.e de 2002 à 2007 inclus	37€
	Enfant – né.e à partir de 2008 inclus	30€
Jeune licencié.e en 2020	Jeune adulte – né.e de 1996 à 2002 inclus	42€
	Jeune – né.e de 2003 à 2008 inclus	31€
	Enfant – né.e à partir de 2009 inclus	28€

Tarif des cours

Deux chèques à l'ordre de Benjamin SEITE	Baby golf	2 x 75€
	Groupes Loisir	2 x 80€
	Groupes Sport / Compétition	2 x 110€

Accès au parcours

À régler auprès du golf (accueil) : green fee (accès pour un parcours) ou abonnement

À prévoir dans le cadre des compétitions

Pour les compétitions organisées par les golfs : droit de jeu défini par le golf/l'AS
(à titre d'information : 1€ pour les jeunes – compétitions organisées par l'AS du Golf de St Brieuc)

Pour les compétitions organisées par la Fédération française de golf : droit fédéral

Le droit de jeu annuel de 35 € doit être acquitté en complément du paiement de la licence, par tout joueur participant à au moins une épreuve fédérale individuelle y compris un Grand Prix, un Grand Prix Jeunes, les qualifications régionales ou interrégionales pour le Championnat de France des Jeunes, ou un Grand Prix / Trophée Seniors, ou Classic mid-amateur dans l'année.

En complément du paiement de la licence, les joueurs doivent s'acquitter de ce droit de jeu, valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, réglable en ligne dans leur **Espace licencié**.

Comme pour la licence et le certificat médical, les inscriptions seraient rejetées si la situation n'était pas régularisée **avant la clôture des inscriptions**.